



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP section métiers de l'alimentation option boulangerie-pâtisserie est constitué comme suit pour la session 2023 :

Président

M. Dominique CATOIR
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Serge MATHOUX
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LYON

Secrétaire générale

Mme Anne-Marie GIACOMETTI
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de TOULOUSE

Membres du jury

Mme Stéphanie BILLA-CUCUMEL
Professeure de lycée professionnel

Académie de TOULOUSE

M. Cyrille BRETON
Professeur de lycée professionnel

Académie d'ORLEANS-TOURS

Mme Virginie COUPRIAUX
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de BESANCON

M. Nicolas CROUZEVALLE
Professeur de lycée professionnel

Académie de RENNES

M. Jean-Marc FABRE
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d'AIX-MARSEILLE

M. Jean-Michel FELIX
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LILLE

M. Yohann GOURDON
Professeur de lycée professionnel

Académie de GRENOBLE

Mme Christelle GRESIN
Professeure de lycée professionnel

Académie de LYON

Mme Véronique LAHERRERE
Professeure de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

Mme Marie Sabine LERAITRE
Professeure de lycée professionnel

M. David LETELLIER
Professeur de lycée professionnel

M. Sébastien LOUIS
Professeur de lycée professionnel

M. Benoit MACETTI
Professeur de lycée professionnel

M. Loïc MALTERRE
Professeur de lycée professionnel

M. Christophe NECHAOUNI
Professeur de lycée professionnel

Mme Séverine ROSE
EC. R Professeure de lycée professionnel

Mme Véronique ROULAND
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Bertrand SADOU
Professeur de lycée professionnel

Mme Francine SCHIRMER
Professeure de lycée professionnel

Mme Frédérique SINTHE
Professeure de lycée professionnel

M. Yann TABOUREL
Professeur de lycée professionnel

M. Benoit TAIX
Professeur de lycée professionnel

Mme Valérie TEULADE
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Gilles TISSIER
Professeur de lycée professionnel

M. Alain VACHER
Professeur de lycée professionnel

Académie de NORMANDIE

Académie de LYON

Académie de NANCY-METZ

Académie de LILLE

Académie de DIJON

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de LILLE

Académie de RENNES

Académie de TOULOUSE

Académie de STRASBOURG

Académie de MONTPELLIER

Académie de NORMANDIE

Académie de MONTPELLIER

Académie de CLERMONT-FERRAND

Académie de LYON

Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 24 mars 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadiné COLLINEAU